

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/1045

11 octobre 2010

(10-5185)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

## MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Renseignements présentés par l'Institut interaméricain  
de coopération pour l'agriculture (IICA)

La communication ci-après, reçue le 8 octobre 2010, est distribuée à la demande de l'IICA.

1. Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont invitées à présenter des rapports sur les activités qu'elles ont menées pour promouvoir une meilleure compréhension et une meilleure mise en œuvre de l'Accord SPS. C'est pourquoi l'IICA souhaite présenter quelques mesures ou activités qui, selon lui, pourraient intéresser le Comité.

### 1. Fin du projet STDF-108

2. Le rapport final sur le projet STDF-108, dans le cadre duquel de nombreuses activités en rapport avec les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) ont été menées dans 28 pays, a été présenté à l'OMC. Le projet a permis, entre autres choses, d'élaborer 26 programmes nationaux concernant les mesures SPS, en utilisant le nouvel outil Performance, Vision et Stratégie de l'IICA pour les systèmes SPS nationaux, et de mettre en œuvre quatre sous-projets régionaux. De plus, ont été publiés en anglais et en espagnol:

- des guides de bonnes pratiques pour la participation aux instances internationales s'occupant des mesures SPS (Codex, CIPV, OIE et Comité SPS de l'OMC);
- une méthode d'élaboration de profils de risques phytosanitaires;
- un guide pour l'audit des systèmes nationaux de notification; et
- un guide de procédure pour les comités nationaux du Codex.

De même, un système de gestion de données du Codex et de données SPS a été adapté à la structure institutionnelle de cinq autres pays et de nombreux techniciens de 28 pays des Amériques ont reçu une formation sur les méthodes et les questions susmentionnées.

3. Ce projet est loin d'être terminé car les questions développées permettent de poursuivre la mise en œuvre et le suivi d'un grand nombre de ses activités. Trois projets supplémentaires du FANDC, mais à l'échelle nationale, seront entrepris prochainement, l'IICA étant l'exécutant. Ils seront mis en œuvre en Équateur, au Nicaragua et en Colombie. Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: [ricardo.molins@iica.int](mailto:ricardo.molins@iica.int) (Ricardo Molins) ou [erick.bolanos@iica.int](mailto:erick.bolanos@iica.int) (Eric Bolaños).

## **2. Audits des processus de notification**

4. L'IICA a entrepris d'appliquer le guide pour l'audit des notifications SPS en vue de l'atelier sur la transparence. Ce processus a été engagé au Costa Rica, au Panama, en Colombie, au Pérou et au Paraguay. L'objectif de ce manuel est d'offrir aux pays une méthode leur permettant d'évaluer les différents éléments qui ont des incidences positives ou négatives sur leurs procédures de notification et d'identifier les mesures nécessaires pour améliorer la situation actuelle. Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: [erick.bolanos@iica.int](mailto:erick.bolanos@iica.int) (Eric Bolaños).

## **3. Soutien à la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) aux fins de l'étude des projets de normes phytosanitaires**

5. Du 6 au 10 septembre 2010 à Puerto España (Trinité-et-Tobago), s'est tenue la réunion annuelle d'examen des normes de la CIPV à l'intention des pays des Caraïbes, organisée par l'IICA. Quatorze pays ont participé à cette réunion, qui était la deuxième consacrée à ce thème. Une autre réunion similaire avait eu lieu au siège de l'IICA du 30 août au 3 septembre et 19 pays d'Amérique latine y avaient participé. Grâce à ces réunions et à d'autres activités de formation et de modernisation des institutions, l'IICA et la CIPV étudient la possibilité de signer un accord visant à mener des activités de coopération en faveur des pays des Amériques. Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: [ricardo.molins@iica.int](mailto:ricardo.molins@iica.int) (Ricardo Molins).

## **4. Appui à la participation aux réunions du Codex Alimentarius**

6. La mise en œuvre du troisième volet du projet d'appui à la participation aux réunions des comités du Codex Alimentarius, en faveur des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, a commencé. Ce volet concerne les réunions des comités sur l'hygiène des aliments, sur les additifs alimentaires, sur les contaminants dans les aliments et sur les résidus de pesticides ainsi que celles d'autres comités qui seront indiqués ultérieurement.

7. Les ressources destinées à ce volet proviennent à 75 pour cent du Département de l'agriculture des États-Unis et à 25 pour cent de l'IICA. Ce projet est considéré comme un fonds concurrentiel car les ressources disponibles permettent de soutenir cinq pays, au plus, par comité, les pays qui peuvent concourir pour bénéficier de ces avantages étant au nombre de 32.

8. Il est important de se souvenir que l'objectif du projet n'est pas de développer des capacités au moyen de la participation mais de soutenir la participation active et le renforcement d'intérêts régionaux communs. C'est pourquoi les pays bénéficiant de l'appui sont ceux qui démontrent l'existence d'un lien entre l'importance des questions traitées par le comité et les contraintes qui entravent leur participation. Le développement de capacités institutionnelles et autres est abordé parallèlement à d'autres stratégies compte tenu de la participation à l'évidence peu efficace liée à la durabilité des institutions.

9. Une activité similaire, qui n'est toutefois pas prévue dans le cadre de ce projet, a consisté à soutenir quatre pays des Amériques pour qu'ils participent à la prochaine réunion du groupe de travail sur l'étiquetage des denrées et ingrédients alimentaires obtenus au moyen de certaines technologies de modification génique/génie génétique, qui se tiendra en novembre prochain à Bruxelles (Belgique) (réunion extraordinaire organisée dans le cadre du Comité du Codex sur l'étiquetage). Afin d'appuyer ce processus, une vidéoconférence a été organisée avec huit pays pour discuter d'aspects techniques et des positions des pays, ce qui a contribué à dynamiser la discussion au niveau régional. Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: [ricardo.molins@iica.int](mailto:ricardo.molins@iica.int) (Ricardo Molins) ou [erick.bolanos@iica.int](mailto:erick.bolanos@iica.int) (Eric Bolaños).

## 5. Coordination interinstitutions de la communication sur les risques

10. Au siège de l'IICA, à San José, s'est tenue la réunion interinstitutions sur la communication sur les risques. Y ont assisté des représentants de l'OPS, de l'OIE, de l'UNICEF, du Département de l'agriculture des États-Unis, de l'ACIA, de l'OCHA, du Centre de lutte contre les maladies et de l'IICA. Cette activité faisait partie de celles qui avaient été planifiées pour entreprendre l'élaboration d'un vaste programme en matière de communication sur les risques dans le cadre du Programme de protection zoonositaire et phytosanitaire et de sécurité sanitaire des produits alimentaires (SAIA) de l'IICA. Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: [ana.cordero@iica.int](mailto:ana.cordero@iica.int) (Ana Marisa Cordero).

## 6. Activités spécifiques

11. Les 2 et 3 septembre, l'IICA a fourni un appui au Secrétariat de l'intégration économique centraméricaine (SIECA) et au Secrétariat exécutif du Conseil agricole d'Amérique centrale (SECAC) pour l'organisation d'un séminaire-atelier sur les mesures sanitaires et phytosanitaires destiné à communiquer aux autorités panaméennes les progrès en matière sanitaire et phytosanitaire accomplis au niveau de l'Union douanière d'Amérique centrale et de la politique agricole d'Amérique centrale. Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: [Alejandra.diaz@iica.int](mailto:Alejandra.diaz@iica.int) (Alejandra Diaz).

12. Un appui a été fourni à l'organisation et la tenue conjointes, par le SIECA, le SECAC et l'IICA, d'un "atelier régional sur l'analyse du risque phytosanitaire" dans le cadre du plan de mise en œuvre de la politique agricole d'Amérique centrale. L'atelier s'est déroulé au Honduras du 8 au 10 septembre avec la participation du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua. Il a abouti, entre autres choses, à l'élaboration par les participants d'une proposition de directive centraméricaine pour l'élaboration de l'analyse du risque phytosanitaire. Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: [Alejandra.diaz@iica.int](mailto:Alejandra.diaz@iica.int) (Alejandra Diaz).

13. Un atelier sur les bonnes pratiques de participation aux instances internationales s'est tenu à l'intention de Trinité-et-Tobago, du Guyana et du Suriname. Y ont participé Rolf Schoenert et Delilah Cabb, représentants de l'ACIA (Canada) et de la BAHA (Belize) respectivement, en qualité d'experts de pays. Les participants ont été au nombre de 45. Ont été abordées les questions relatives aux bonnes pratiques de participation au Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC, à la Convention internationale sur la protection des végétaux et au Codex Alimentarius. Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: [ana.cordero@iica.int](mailto:ana.cordero@iica.int) (Ana Marisa Cordero).

14. Du 12 au 23 juillet, se sont tenus deux ateliers sur l'évaluation des risques liés aux produits alimentaires (risques chimiques et microbiologiques) organisés conjointement par l'IICA et le Centre de transformation des aliments de l'Université du Nebraska, Lincoln. Le cours a été donné au Guatemala, au Mexique, en République dominicaine, à El Salvador, au Honduras, au Nicaragua, au Panama et au Costa Rica. Quarante-trois spécialistes y ont participé. Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: [Ericka.calderon@iica.int](mailto:Ericka.calderon@iica.int) (Erica Calderon).

15. Du 27 au 29 juillet, se sont tenus six ateliers sur les bonnes pratiques de participation consacrés aux mesures sanitaires et phytosanitaires: trois pour l'Amérique centrale (plus la République dominicaine) et trois pour la région andine. La discussion a porté sur le Comité SPS de l'OMC, le Codex Alimentarius et la CIPV. Les participants ont été dix en moyenne par pays. Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: [erick.bolanos@iica.int](mailto:erick.bolanos@iica.int) (Eric Bolaños).

16. Un cours sur les bonnes pratiques agricoles, organisé par la SENASA et par l'IICA, s'est déroulé du 27 au 29 septembre à Buenos Aires (Argentine). Il avait pour objectif de renforcer les capacités des fonctionnaires des institutions nationales et provinciales chargées de coordonner la mise en œuvre de ces pratiques et les capacités des unités de démonstration dans les différentes sous-régions de l'Argentine. Les travaux ont été consacrés à des objectifs spécifiques concernant le

renforcement et la mise à jour des connaissances techniques des coordonnateurs de la mise en œuvre liées aux bonnes pratiques agricoles; au renforcement des capacités des coordonnateurs des bonnes pratiques agricoles s'agissant du transfert de technologies et d'incitations en faveur de leur adoption; à la mise à jour de la représentation et de la connaissance qu'ont la SENASA et les provinces de la stratégie en matière de bonnes pratiques agricoles et des objectifs, lignes directrices et actions prévus par le programme de la SENASA; ainsi qu'aux mesures incitant les provinces à participer au programme. Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: [Lourdes.fonalleras@iica.int](mailto:Lourdes.fonalleras@iica.int) (Lourdes Fonalleras).

17. En septembre, un appui a été fourni à l'Équateur au moyen d'un module de renforcement des marchés locaux. Douze organismes représentant des agro-industries y ont participé. Ce module a porté sur l'élaboration d'un plan de production en vue de la commercialisation sur le marché local, des prescriptions concernant la commercialisation d'aliments en Équateur, l'importance de la qualité et de l'innocuité pour les entreprises agro-alimentaires et la mise en œuvre des bonnes pratiques de fabrication. Outre cette plate-forme, l'IICA soutient les pays bénéficiaires au moyen de plateformes d'exportation, destinées à développer les capacités des petits et moyens exportateurs de produits agricoles. Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: [marcos.sanchez@iica.int](mailto:marcos.sanchez@iica.int) (Marcos Sanchez).

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)  
Protection zoosanitaire et phytosanitaire et sécurité  
sanitaire des produits alimentaires

---